

Le 11 juillet 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 19 juillet 2023** à **20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 19/06/2023 ;
02. Projet de Schéma de développement territorial – Avis ;
03. Marché public - Création d'un terrain de football et d'une zone pour installations provisoires de padel - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Acquisition d'un bien immobilier – Maison « Dombret » à Hollogne-sur-Geer – Approbation ;
05. Aliénation d'un bien immobilier – Maison de la Flore – principe de la vente – Approbation ;
06. Redevance sur les repas scolaires servis dans les écoles communales de Geer – Approbation ;
07. Zone de police de Hesbaye : contribution communale 2023 – Approbation ;
08. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Budget 2024 – Approbation ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – disponibilité pour convenances personnelles ;
02. Personnel enseignant – ratification de désignation.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,



Le Bourgmestre,

